



ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

19 septembre

En 1598, à *Tarbes*, en ce jour qui est le samedi des quatre Temps d'automne, l'évêque, Salvat Diharse, en sa cathédrale, ordonne Vincent de Paul sous-diacre. C'est probablement en raison de la vacance du siège de Dax, à ce moment, que Vincent a dû recourir à l'évêque de Tarbes¹.

En 1872, au *Mexique*, notre confrère José-Maria Villaseca qui, dans tout le pays est vénéré comme un apôtre, fonde une communauté religieuse : celle des Sœurs Joséphines qui seront d'ailleurs définitivement approuvées le 27 février 1920. Ce fut là une création providentielle. Les Sœurs Josephines ont pu prendre en mains les œuvres des Filles de la Charité, quand les trois cents Filles de saint Vincent qui se dévouaient alors au Mexique furent toutes expulsées en 1874. Elles ne devaient y revenir qu'en 1945².

En 1935, à *Paris*, meurt le doyen de tous les membres de la Compagnie, M. *Frédéric Caussanel*. Il a 97 ans. Dut-il à son Rouergue natal cette belle longévité ? On serait tenté de le penser, si l'on se rappelle que son frère Joseph, — son «petit frère», comme il disait, — devait mourir à 90 ans. En tout cas ce qu'ils durent l'un et l'autre leur terroir, ce fut leur belle famille chrétienne qui, sur neuf enfants, donna au bon Dieu trois Prêtres et deux Filles de la Charité. M. Frédéric Caussanel, jusqu'à l'âge de soixante-quatorze ans, se dévoua dans les grands séminaires : à Montpellier d'abord où, pendant six ans, il initia les jeunes abbés aux austères voluptés de la philosophie ; ensuite, à Saint-Flour, pendant quatre ans, et à Troyes, pendant treize ans ; mais alors il avait délaissé la scolastique pour les thèses de la théologie dogmatique. En 1889, il fut chargé de la direction du séminaire de Meaux ; il la garda pendant quatorze ans, et il l'aurait sans doute conservée longtemps encore si les lois de 1903 n'étaient venues l'en déloger. Le gouvernement de M. Caussanel à Meaux a laissé un tel souvenir qu'à ses obsèques l'évêque de Meaux tint absolument à venir donner l'absoute et que le chœur de la chapelle de la Maison-Mère était abondamment garni de prêtres de Meaux, en tête desquels les Vicaires généraux. Et pourtant il y avait trente-deux ans que M. Caussanel avait quitté le diocèse ! Trente-deux ans aussi qu'il était à la Maison-Mère, se consacrant avec une conscience admirable à son confessionnal perpétuellement assiégé. En 1878, le Père Fiat avait chargé M. Caussanel de rédiger l'Ordo, et il s'est astreint à ce travail minutieux jusqu'en 1933, c'est-à-dire pendant cinquante-cinq ans. Le défaut le plus apparent de ce vénérable Doyen, c'était son extraordinaire crédulité à l'endroit des faits merveilleux. Mais ce défaut n'était-il pas signe que les contingences terrestres n'égratignaient pas son âme dont le climat normal était le surnaturel ?³

1) *Coste*, I 37 et S.V., XIII, 3.

2) *Annales*, t. 121, p. 56.

3) *Annales*, t. 101, pp. 56-60.

